



# EVALUATION À MI-PARCOURS

Dispositif LEADER du Chinonais

Résumé

Évaluation des premières années de mise en œuvre du programme LEADER du Chinonais :  
d'octobre 2016 à février 2020



GAL DU CHINONNAIS  
Syndicat Mixte du Pays du Chinonais

## Table des matières

<b>1- Rappel du contexte.....</b>	<b>3</b>
Le FEADER et les mesures LEADER.....	3
La stratégie de développement locale.....	3
Le calendrier .....	3
<b>2- Méthodologie d'évaluation.....</b>	<b>4</b>
Les indicateurs de réalisation et leurs valeurs cibles .....	5
Les indicateurs de résultat et leurs valeurs cibles.....	5
Les compléments apportés.....	5
Indicateurs de réalisation choisis pour compléter l'évaluation .....	5
Indicateurs de résultat choisis pour compléter l'évaluation .....	5
<b>3- Les évènements marquants de cette première période.....</b>	<b>6</b>
Avenant n°2 .....	6
Avenant n°3 .....	6
Avenant n°4 .....	6
Avenant n°5 .....	6
<b>4- L'évaluation à mi-parcours.....</b>	<b>6</b>
Analyse des indicateurs de réalisation.....	7
Nombre de dossiers programmés et nombre d'études.....	7
Montants moyens de subvention LEADER et d'aides publiques globales.....	8
Type de bénéficiaires .....	10
L'échelle du projet .....	11
Nombre de territoires et d'acteurs locaux engagés dans des projets de coopération .....	12
Analyse des indicateurs de résultats.....	12
Nombre de dossiers payés, montants moyens et total payés .....	12
Filières soutenues .....	13
Projet contribuant à la préservation ressources et/ou limitation impact de l'activité sur l'environnement .....	14
Projet ayant permis la mise en place d'un nouveau service, d'un nouveau produit.....	14
Nombre d'emplois créés ou maintenus.....	15
<b>Conclusion .....</b>	<b>15</b>
Atouts .....	15
Faiblesses.....	16
Tendance pour l'avenir .....	16
<b>Annexe 1 : évolution de la maquette financière sur la première période .....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 2 : tableau d'évaluation à mi-parcours .....</b>	<b>18</b>



## 1- Rappel du contexte

### Le FEADER et les mesures LEADER

La Région Centre-Val de Loire s'est vue allouée la gestion des priorités du deuxième pilier de la PAC : Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Elle est, à ce titre, l'Autorité de Gestion (AG) du dispositif et a décliné les priorités européennes au contexte régional au sein de son Programme de Développement Rural (PDR). En 2015, elle a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour que les territoires se structurent et déposent une candidature au titre de la priorité 19 du PDR – le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).

Le syndicat mixte du Pays du Chinonais a répondu à l'appel. Il a réalisé son diagnostic, mit au tour de la table les partenaires et définit une Stratégie de Développement Local (SDL) pour candidater à l'AMI. Le 18 octobre 2016, le travail du territoire était récompensé par la signature d'une convention de mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux. Cette convention nous allouait 900 000€<sup>1</sup> pour mettre en œuvre des projets au sein de 7 fiches-actions et répondre à notre stratégie.

### La stratégie de développement locale

#### L'innovation comme levier d'attractivité et de compétitivité du Pays du Chinonais

Établie en 2015 à partir d'un diagnostic et d'une consultation d'un ensemble des acteurs représentatifs du Pays du Chinonais, la stratégie de développement locale du GAL du Chinonais faisait le constat d'un manque d'attractivité et de compétitivité du territoire du fait notamment d'une valorisation insuffisante des ressources (naturelles, économiques, touristiques et services à la population). Les enjeux étaient alors d'encourager la mise en réseau des acteurs et les stratégies collectives pour permettre de promouvoir les ressources et de susciter l'innovation.

La déclinaison de cette stratégie globale s'est faite au travers de deux grands objectifs, ossature du programme d'actions :

1. Renforcer le positionnement du territoire au sein des pôles touristiques du Val de Loire
2. S'appuyer sur les ressources du Chinonais pour atteindre l'excellence économique

Les principes qui guident les membres du comité dans leur prise de décisions étant :

- La mise en réseau des acteurs ;
- Le développement numérique et l'utilisation de nouvelles technologies ;
- L'économie de ressources et le développement durable.

### Le calendrier

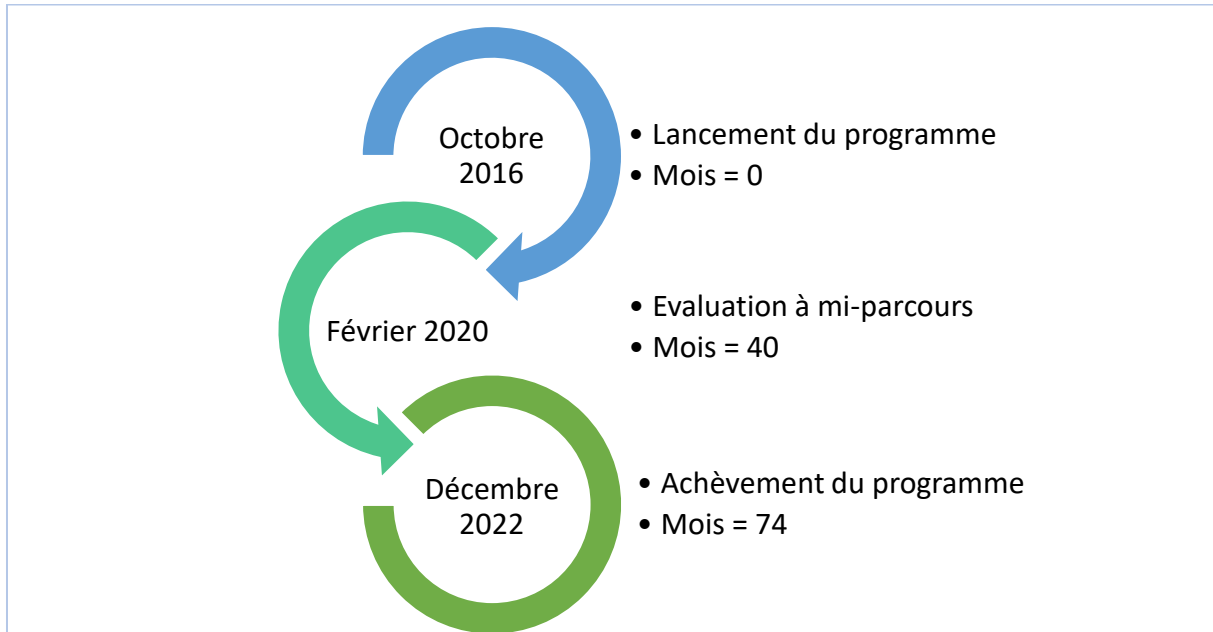
Le programme LEADER du Chinonais a donc débuté officiellement le 18 octobre 2016 par la signature de la convention de mise en œuvre. Officiellement, il devait s'achever au 31 décembre 2020, ce qui signifiait que le GAL pouvait réunir son instance décisionnelle : le Comité de Programmation jusqu'à cette date pour voter le soutien financier du programme à des projets. Les paiements pouvant quant à eux s'échelonner jusqu'en décembre 2021.

---

<sup>1</sup> Le montant alloué au moment de la candidature était d'un million d'euros mais à la suite des révisions de périmètre et aux départs de plusieurs communes, les négociations entre territoires ont abouti au reversement de 100 000€ au GAL Indre-et-Cher et à une maquette de 900 000€ pour le GAL du Chinonais.

En septembre 2019, l'autorité de gestion nous a informé du report de cette date d'achèvement. En effet, dans le contexte du Brexit, les négociations relatives à la définition des nouveaux fonds structurels et de la PAC ont été allongées. La Commission Européenne prévoit le lancement de la PAC 2021-2027 qu'en 2022. Il nous a donc été proposé de prolonger nos programmes pour éviter un temps de carence entre deux dispositifs.

*Le programme LEADER du Chinonais en 3 dates*



## 2- Méthodologie d'évaluation

Dès la candidature, des indicateurs de réalisation et de résultat ont été définis pour chaque fiche-action. Ces indicateurs définissaient une cible à atteindre d'ici la fin du programme.

### QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE UN INDICATEUR DE RÉALISATION ET UN INDICATEUR DE RÉSULTAT

- L'indicateur de réalisation évalue si nous avons atteint nos objectifs ;
- L'indicateur de résultat évalue si nous avons répondu aux besoins identifiés dans notre diagnostic.

## Les indicateurs de réalisation et leurs valeurs cibles

	Fiche- action 1	Fiche- action 2	Fiche- action 3	Fiche- action 4	Fiche- action 5	Fiche- action 6	Fiche- action 7
Nombre de dossiers programmés	10	10	4	10	6	4	6
Montant moyen de subvention attribuée	15000	15000	27500	15000	25000	10000	41666
Montant moyen de dépenses publiques (hors top-up) <sup>2</sup>	18750	18750	34375	18750	31250	12500	52083
Nombre de territoires engagés dans des actions de coopération	0	0	0	0	0	4	0

## Les indicateurs de résultat et leurs valeurs cibles

	Fiche- action 1	Fiche- action 2	Fiche- action 3	Fiche- action 4	Fiche- action 5	Fiche- action 6	Fiche- action 7
Nombre d'emplois créés ou maintenus	5	7	4	5	15	1	1

## Les compléments apportés

Au fil de l'eau, il est paru opportun de préciser certains critères et de compléter la liste des indicateurs évalués. Toutefois, aucune cible n'a été définie pour ces nouveaux indicateurs car ils ont été identifiés en milieu de programmation.

### Indicateurs de réalisation choisis pour compléter l'évaluation

- **Nombre d'études programmées** : à rapporter au nombre total de projets soutenus.
- **Montant total attribué** : à rapporter à l'enveloppe allouée.
- **Type de bénéficiaire** (coll. territoriales, associations, entreprises) : afin d'identifier si le programme, comme sa philosophie le prévoit, est accessible à tous types de public.
- **Périmètre** (pays du Chinonais, communauté de communes) : afin de connaître la portée des projets soutenus.
- **Nombre d'acteurs locaux engagés dans des actions de coopération** : afin de connaître la résonance des projets de coopération sur le territoire.

### Indicateurs de résultat choisis pour compléter l'évaluation

- **Nombre de dossiers payés** : afin de connaître l'écart entre les projets soutenus et ceux effectivement payés.
- **Montant total payé** : afin de connaître l'écart entre le montant sollicité et le montant effectivement attribué.
- **Montant moyen payé** : à rapporter au nombre moyen de subvention attribuée.
- **Filières soutenues** (tourisme, agriculture, artisanat, commerces de proximité, ESS, industrie) : afin de connaître quelles sont les filières qui ont le plus bénéficié de notre dispositif et à comparer avec les objectifs du PDR régional.

<sup>2</sup> Top-up : financement public additionnel reçu par le porteur et n'appelant pas de contrepartie LEADER

- Projets contribuant à la préservation des ressources naturelles et/ou à la limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement : à comparer avec les indicateurs cibles du PDR régional.
- Projets ayant permis la mise en place d'un nouveau service et/ou d'un nouveau produit : à comparer avec les indicateurs cibles du PDR régional.

### 3- Les évènements marquants de cette première période

Pour chaque évènement marquant, un avenant à la convention GAL-AG-OP a été signé afin d'adapter le programme LEADER du Chinonais.

#### Avenant n°2

Cet avenant faisait état de la modification du périmètre du Pays du Chinonais, qui, à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, ne comptait plus que 58 communes au lieu des 72 initialement. Cette évolution du périmètre a abouti au reversement de 100 000€ de notre maquette financière globale au Pays Indre-et-Cher ayant récupéré les communes de l'ex-communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau.

Une modification de la maquette financière globale a donc été réalisée (*cf. annexe 1 : évolution de la maquette financière sur la première période*).

#### Avenant n°3

Cet avenant faisait état de la modification du périmètre du Pays du Chinonais, qui, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, a réintégré la commune de Chouzé-sur-Loire, portant le nombre de ses communes de 58 à 59.

#### Avenant n°4

Cet avenant a été réalisé à la suite du nombre de dossiers déposés sur la fiche-action n°4. En effet, les 100 000€ alloués à cette fiche ne semblait pas suffisant pour soutenir le nombre de projets déposés. Une modification de la maquette financière a donc été réalisée (*cf. annexe 1*).

#### Avenant n°5

Ce dernier avenant a été mis en place à la suite de la décision de l'AG de poursuivre la durée du programme de 2020 à 2022 afin de prendre en compte le temps de négociation de la future PAC par les États Membres et les instances européennes.

### 4- L'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours fait état de la situation après 40 mois de fonctionnement du programme, soit d'octobre 2016 à février 2020.

Pour rappel, notre candidature à l'AMI ne prévoyait pas la réalisation d'une évaluation à mi-parcours même si celle-ci est recommandée par l'autorité de gestion. Toutefois, la crise sanitaire COVID-19 et le confinement qui en a découlé ont obligé nos services à se réorganiser en télétravail et à mettre en pause un certain nombre de leurs missions. Il est alors apparu opportun de réaliser cette évaluation qui permettra notamment de diminuer le temps nécessaire à la réalisation de l'évaluation finale du dispositif en décembre 2022.

## Analyse des indicateurs de réalisation

Nombre de dossiers programmés et nombre d'études

Pour chaque fiche-action, une cible a été identifiée en ce qui concerne l'indicateur « nombre de dossiers programmés ». Il semble opportun d'analyser cet indicateur fiche par fiche afin de voir si la cible fixée est atteinte.

### 1. Une réponse aux attentes des touristes : créer une offre multithématique et multimodale

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	10	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	4	1

La cible fixée semble pertinente et atteignable pour cette fiche.

### Remarques

Deux faits peuvent être notés :

- Un certain nombre d'acteurs du secteur du tourisme, notamment des acteurs privés ou du monde associatifs sont frileux pour solliciter un soutien LEADER notamment au regard de la lourdeur administrative du processus et du délai avant paiement ;
- Les membres du comité de programmation sont souvent moins prompts à soutenir les projets touristiques déposés et posent davantage de questions, voire des questions sur des thèmes qui ne font pas partis de ceux retenus dans la grille de sélection.

### 2. Les produits et savoir-faire locaux : pour une nouvelle offre touristique

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	10	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	3	1

La cible fixée semble optimiste et aujourd'hui difficilement atteignable. L'objectif de cette fiche-action était de faire se rencontrer les acteurs du secteur du tourisme et ceux de l'artisanat et de l'agriculture. Aujourd'hui, peu d'initiatives sont prises par les acteurs publics dans ce domaine et les initiatives privées ne sont soit pas connues, soit ne rentrent pas dans notre cadre d'intervention.

La réserve de projets pour cette fiche est faible, nous avons accusé réception d'un seul projet. C'est notamment pourquoi l'avenant n°4 à la convention GAL-AG-OP a proposé la révision de la maquette financière afin de diminuer l'enveloppe de cette fiche de 50 000€ et d'allouer l'argent à la fiche-action n°1 (cf. annexe 1).

### 3. La mise en marché de l'offre touristique du territoire : mutualiser entre acteurs

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	4	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	1	1

Cette fiche-action a, dans son essence, été destinée à accompagner la fusion des offices de tourisme du territoire. La cible fixée était optimiste et semble aujourd'hui irréalisable. Un seul dossier a été programmé et un dossier, en cours de montage, a été accusé réception par nos services. Au regard de la situation politique, il semble toutefois difficile d'envisager la programmation de nouveaux dossiers par cet office de tourisme unique.



#### 4. Des actions collectives au service des acteurs économiques du territoire

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	10	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	8	2

Cette fiche-action est celle qui actuellement fonctionne le mieux, avec 8 dossiers programmés, la cible de 10 dossiers est atteignable et semble même facile à dépasser. La réserve de projets est confortable, notamment grâce aux initiatives des collectivités territoriales dans le domaine.

#### 5. Un soutien aux initiatives innovantes dans les entreprises

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	6	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	1	0

La cible de 6 dossiers programmés semble aujourd'hui difficilement atteignable. Les entreprises, cibles de cette fiche, sont rarement éligibles à une autre aide publique nécessaire pour lever l'aide LEADER et sont soumis à des régimes cadres beaucoup plus strictes limitant souvent la contribution publique à 50% des dépenses réalisées.

#### 6. Coopérer avec d'autres territoires

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	4	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	0	0

La cible semble aujourd'hui inatteignable. Nos acteurs locaux sont peu intéressés par des projets de coopération. Un seul projet est en cours de montage et aucun autre projet n'a l'air d'émerger.

#### 7. Mettre en œuvre la stratégie du GAL

	Nombre de dossiers programmés	Dont études
<b>Cibles</b>	6	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	4	0

La cible a été bien calibrée et sera atteinte d'ici la fin du programme en 2022. Pour rappel, les projets fléchés sur cette fiche permettent au Pays du Chinonais de cofinancer le poste d'animatrice-gestion du programme et cela chaque année.

#### 8. Synthèse pour l'ensemble des fiches-actions

En totalité, 21 projets ont été engagés sur le GAL du Chinonais depuis le début de la programmation LEADER 2015-2022 dont 5 études. Pour la suite, on peut estimer que d'ici la fin du programme, les fiches-actions 2, 3, 5 et 6 n'auront pas permis de soutenir autant de projets que souhaités. Les fiches-actions 1 et 7 auront permis d'atteindre nos cibles et la fiche-action 4 permettra de soutenir plus de projets que prévus.

#### Montants moyens de subvention LEADER et d'aides publiques globales

De même que pour l'indicateur « nombre de projets programmés », une évaluation fine, fiche-action par fiche-action est intéressante à réaliser.

1. *Une réponse aux attentes des touristes : créer une offre multithématique et multimodale*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	15 000€	18 750€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	24 849€	31 061€	99 396€

Les cibles ont été sous-évaluées. Les projets soutenus sont d'envergure et pour la majorité d'entre eux les dépenses permettent d'obtenir le plafond d'aide de 30 000€. En moyenne, l'aide européenne versée est supérieure de 10 000€ à notre valeur cible.

2. *Les produits et savoir-faire locaux : pour une nouvelle offre touristique*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	15 000€	18 750€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	11 670€	14 589€	35 011€

Les cibles semblent avoir été bien calibrées. Toutefois, l'avenir risque de faire évoluer ce constat car les premiers projets engagés sollicitaient peu d'argent mais la tendance montre que les futurs projets seront des projets de plus grande envergure.

3. *La mise en marché de l'offre touristique du territoire : mutualiser entre acteurs*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	27 500€	34 375€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	13 134€	16 417€	13 134€

Les cibles ont été surestimées. Les projets doivent être proratisés sur les territoires du Pays du Chinonais et de la CC Touraine Vallée de l'Indre, nouveau périmètre de l'office de tourisme Azay-Chinon Val de Loire. Les dépenses qui ont lieu effectivement sur le Pays du Chinonais sont donc plus faibles et l'aide apportée est diminuée.

4. *Des actions collectives au service des acteurs économiques du territoire*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	15 000€	18 750€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	17 966€	22 457€	143 727€

Les montants définis en cible ont été bien évalués et les résultats à mi-parcours sont conformes même si la tendance va vers des projets de plus grande envergure.

5. *Un soutien aux initiatives innovantes dans les entreprises*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	25 000€	31 250€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	18 326€	22 907€	18 326€

Les montants définis en cible ont été surestimés. Toutefois, seul un projet a été engagé, cela ne permet pas de présumer des projets qui pourraient voir le jour sur la deuxième période de la programmation.

6. *Coopérer avec d'autres territoires*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	10 000€	12 500€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	0€	0€	0€

Aucun projet n'a été programmé sur cette fiche-action, il n'est donc pas possible d'évaluer l'indicateur.

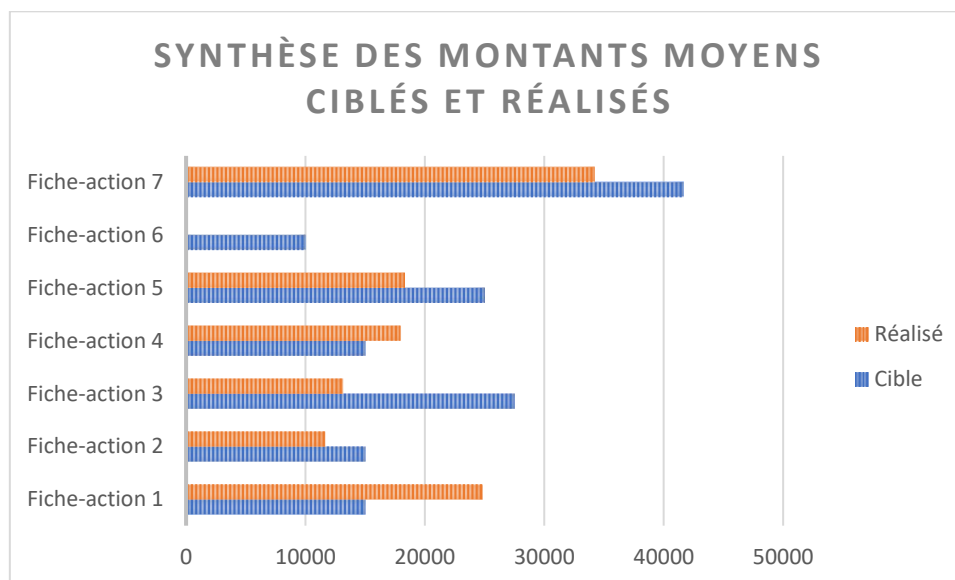
7. *Mettre en œuvre la stratégie du GAL*

	Montant moyen de subvention LEADER	Montant moyen d'aide publique (hors top-up)	Montant total attribué de subvention LEADER
<b>Cibles</b>	41 666€	52 083€	
<b>Résultats à mi-parcours</b>	34 223€	40 397€	136 893€

Les cibles ont été surestimés et les subventions apportées sont, à mi-parcours, plus faibles que celles envisagées. Ceci s'explique notamment par le fait que la maquette générale ayant été imputée de 100 000€, le Pays du Chinonais a souhaité diminuer l'impact de l'animation-gestion sur le programme. Aujourd'hui, il ne demande qu'une contribution pour le salaire de l'animatrice-gestionnaire et les frais de structures et a supprimé ses demandes liées au défraiement d'outils de communication notamment.

8. *Synthèse pour l'ensemble des fiches-actions*

Au regard de la complexité du programme, l'animatrice incite les porteurs de projet à déposer des demandes plus complètes et décourage les porteurs de projets sollicitant moins de 10 000€ de subvention. En effet, le temps et l'engagement nécessaires au montage de la demande ne peuvent être considérés comme efficaces pour des montants plus faibles.



En totalité, 446 487€ soit 49.6% de notre maquette globale a été alloué. En moyenne, 21 261€ ont été attribués par projet, moyenne plus haute sur les fiches-actions 1 et 7 et plus faibles sur les fiches-action 2, 3, 4 et 5.

Type de bénéficiaires

Il nous a semblé pertinent d'intégrer cet indicateur en cours de programmation. Toutefois, aucune cible n'a été fixée.

Sur les fiches-actions 1 à 5<sup>3</sup>, les plus pertinentes pour une analyse à mi-parcours, voici le type de bénéficiaires à notre programme LEADER :

Bénéficiaires	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Total en nombre de projets	Total en subvention allouée
<b>Collectivités territoriales</b>	3	2		4		9	145 757
<b>Associations</b>		1	1	2		4	85 511
<b>Entreprises</b>	1			1	1	2	78 326
<b>Total</b>	4	3	1	7	1	16	309 594

On peut dire que le programme LEADER est plus visible et sans doute plus adapté au fonctionnement des collectivités territoriales. Toutefois, il peut arriver en soutien à un certain nombre d'associations du territoire et de manière plus exceptionnelle à des entreprises.

### Liste des bénéficiaires par typologie

#### Collectivités territoriales (7/14)

- Pays du Chinonais
- PNR Loire Anjou Touraine
- CC TVV
- CC CVL
- CC TVI
- Commune de Savigny-en-Véron
- Commune de Ports

#### Associations (4/14)

- Well Co'm Work
- Office de tourisme Azay-Chinon Val de Loire
- Association des vigneron de Panzoult
- Touraine Ouest Emploi

#### Entreprises (3/14)

- SARL IREN – Château du Rivau
- SARL Fermes du Richelais
- SAS AMALTUP

### L'échelle du projet

De même que pour l'indicateur « type de bénéficiaire », l'échelle du projet est un indicateur qui a été ajouté au cours de la programmation et n'était pas inscrit dans notre candidature, aucune cible n'a donc été définie. L'idée étant d'avoir une idée du rayonnement du projet sur le territoire en utilisant deux niveaux : les projets qui ont lieu ou qui rayonnent à l'échelle du Pays et ceux qui rayonnent à l'échelle d'une communauté de communes.

Cet indicateur est un critère qualitatif, mesuré par le seul avis de la chargée de mission, il est donc moins objectif que les indicateurs précédemment cités. Toutefois, il permet de donner une bonne idée de la ventilation géographique des fonds LEADER engagés. En synthèse :

<sup>3</sup> Aucun projet n'a été soutenu sur la fiche-action 6 et seul le Pays du Chinonais est éligible à la fiche-action 7.

Échelle	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Total en nombre de projets	Total en subvention allouée
Pays		1	1	3	1	6	69 800
CC CVL	1			3		4	92 206
CC TVV	3	1		2		6	144 842
CC TVI		1				1	2 747
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>446 488</b>

En nombre de projets sélectionnés, on trouve :

- 6 projets rayonnant à l'échelle de l'ensemble du Pays du Chinonais ;
- 6 projets rayonnant à l'échelle du la CC TVV
- 4 projets rayonnant à l'échelle de la CC CVL
- 1 projet rayonnant à l'échelle de la CC TVI.

En volume financier, les chiffres sont un peu différents :

- Le territoire de la CC TVV a reçu 144 842€
- Le territoire de la CC CVL a reçu 92 206€
- Le périmètre Pays a reçu 69 800€
- Le territoire de la CC TVI a reçu 2 747€

#### Remarque

Alors que l'échelle Pays est en tête en nombre de projets déposés, elle n'est que troisième en volume financier reçu. En effet, la majorité des projets qui ont lieu sur le périmètre Pays sont des projets liés à des études et à des prestations d'accompagnement et de conseil. Les CC TVV et CVL ont, quant à elles, toutes les deux bénéficiées de subventions pour des projets d'investissement souvent plus coûteux que des projets d'étude.

#### Nombre de territoires et d'acteurs locaux engagés dans des projets de coopération

##### *Fiche-action n°6 : Coopérer avec d'autres territoires*

A mi-parcours, aucune action de coopération n'a été engagée par le GAL donc aucun partenariat n'a été formalisé avec d'autres territoires et nos acteurs locaux.

#### Analyse des indicateurs de résultats

##### Nombre de dossiers payés, montants moyens et total payés

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	Total
Nombre de projets payés	2	2	0	4	0	0	3	<b>11</b>
Montant total payé	39 396	6 765	0	40 815	0	0	100 579	<b>187 556</b>
Montant moyen payé par projet	19 698	3 382	0	10 203	0	0	33 526	<b>17 050</b>

En février 2020, l'écart entre le montant alloué : 446 487€ et le montant effectivement payé : 187 556€ est important, seules 42% des subventions ont été payées. Cette donnée met à nouveau en lumière la faible réactivité du dispositif LEADER qui subit des règles administratives très strictes de l'Europe mais aussi de la France et de la Région ainsi que de faible moyen humain réservé au fonctionnement du programme. Si à l'échelle locale, une animatrice-gestionnaire est à temps plein sur le poste, au niveau des services instructeurs une seule personne à la charge d'instruire les dossiers des 5 GAL du département et au niveau des services des paiements l'équipe dédiée est aussi composée de peu de membres (personnes non remplacées en cas de congé maternité ou congé maladie).

#### Remarque

- Sur la fiche-action 4, un projet a perçu un paiement partiel de sa subvention, le paiement final devrait avoir lieu en 2021.
- Sur l'ensemble des fiches-actions, seul un projet (lié à la fiche-action 4) n'a pas réalisé en totalité son projet et donc a perçu une subvention ajustée à la baisse. Le reliquat a été réaffecté au sein de la maquette financière.

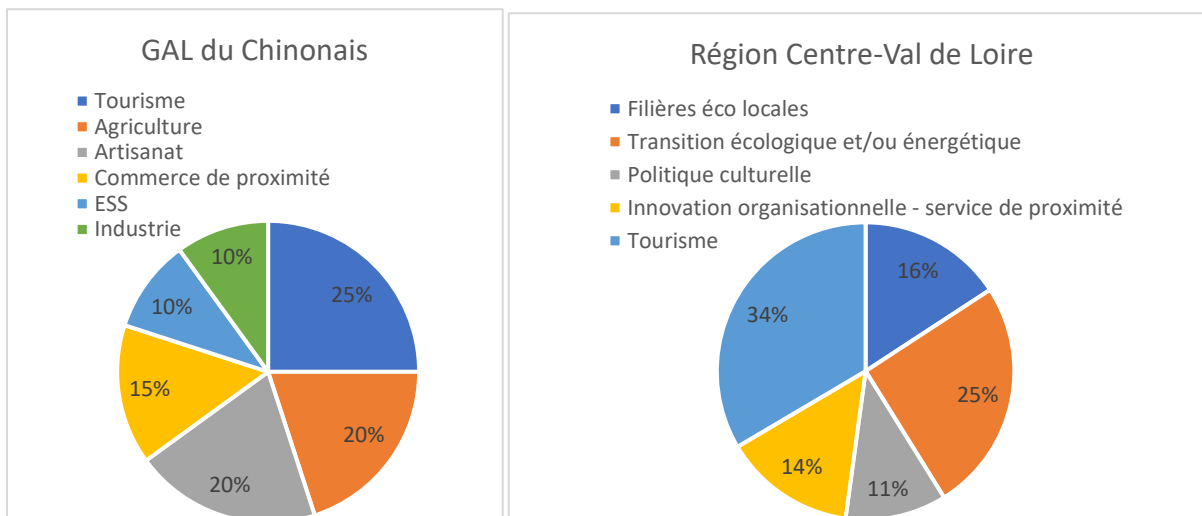
Ces deux points expliquent que le montant moyen payé (17 050€) est inférieur au montant moyen alloué (21 261€).

#### Filières soutenues

À nouveau, il est à souligner que cet indicateur de résultats est qualitatif et subjectif, soumis à la seule interprétation de la chargée de mission LEADER sur les projets soutenus.

Thématiques	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	Total
Tourisme	4	0	1	0	0	0	0	5
Agriculture	0	2	0	2	0	0	0	4
Artisanat	0	2	0	1	1	0	0	4
Commerce de proximité	0	1	0	2	0	0	0	3
ESS	0	0	0	2	0	0	0	2
Industrie	0	1	0	1	0	0	0	2
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18</b>

## Ventilation des filières soutenues sur le GAL du Chinonais et en Région Centre-Val de Loire



A l'exception du tourisme, il est difficile de comparer nos indicateurs à ceux de la Région car notre GAL s'est doté de sa propre stratégie de développement, stratégie qui diffère de celle à l'échelon régional. Concernant le tourisme, on peut voir que cette thématique représente 25% de l'ensemble des projets soutenus par le GAL du Chinonais, chiffre qui passe à 34% à l'échelle régionale. La Région met donc l'accent plus que nous pour soutenir les projets touristiques.

### Projet contribuant à la préservation ressources et/ou limitation impact de l'activité sur l'environnement

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	TOTAL
<b>Projet contribuant à la préservation ressources et/ou limitation impact de l'activité sur l'environnement</b>	1	0	0	4	1	0	0	6

Si on compare nos résultats à ceux de la Région Centre-Val de Loire (indicateur « transition écologique et/ou énergétique), 28.6% des projets soutenus par notre programme ont contribué à la transition écologique, chiffre un peu plus élevé qu'à l'échelle régionale (25%).

### Projet ayant permis la mise en place d'un nouveau service, d'un nouveau produit

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	TOTAL
<b>Projet ayant permis la mise en place d'un nouveau service, d'un nouveau produit</b>	2	0	0	3	1	0	0	6

De même que sur le thème de la transition écologique, on peut considérer que 28.6% des projets soutenus ont contribué à l'émergence d'un nouveau service ou d'un nouveau produit. Cet indicateur ne semble pas évalué au niveau régional.

## Nombre d'emplois créés ou maintenus

Il semblait intéressant d'affiner l'indicateur initialement prévu pour distinguer les emplois créés des emplois maintenus et pouvoir comparer les résultats en fonction du genre.

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	TOTAL
<b>Nombre d'emplois créés et maintenus</b>	2/5	0/7	0/4	2/5	0/15	0/1	1/1	<b>5/37</b>
<b>Dont femmes</b>	1	0	0	2	0	0	1	<b>4</b>
<b>Dont hommes</b>	1	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	TOTAL
<b>Nombre d'emplois créés</b>	1	0	0	1	0	0	1	<b>3</b>
<b>Dont femmes</b>	1	0	0	1	0	0	1	<b>3</b>
<b>Dont hommes</b>	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>

	Fiche-action 1	Fiche-action 2	Fiche-action 3	Fiche-action 4	Fiche-action 5	Fiche-action 6	Fiche-action 7	TOTAL
<b>Nombre d'emplois maintenus</b>	1	0	0	1	0	0	0	<b>2</b>
<b>Dont femmes</b>	0	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
<b>Dont hommes</b>	1	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>

Le constat est que le programme a permis la création de 3 emplois (dont deux emplois féminins) ainsi que le maintien de 2 emplois (dont un emploi féminin). Toutefois, les ambitions initiales étaient très fortes et semblent aujourd'hui irréalisables, notre cible n'étant atteinte qu'à 13.5%.

## Conclusion

L'évaluation à mi-parcours du programme LEADER sur le GAL du Chinonais met en lumière les atouts et les points faibles de celui-ci. Il permet aussi de présupposer de la tendance que suivra le programme sur les 34 derniers mois.

### Atouts

A mi-parcours, le GAL du Chinonais a alloué près de 50% de sa maquette globale. Le dispositif est accessible à tous les types de bénéficiaires : les collectivités territoriales, les associations et les entreprises. De plus, il irrigue presque à égalité les territoires des deux communautés de communes (CC TVV, CC CVL) et de nombreux projets « stratégiques » rayonnent à l'échelle Pays.

Une fiche-action connaît un succès particulier « actions collectives en faveur des acteurs économiques » et à mi-parcours la cible de 10 projets soutenus est quasiment déjà atteinte.



## Faiblesses

La plus grande déception de cette évaluation porte sur le nombre d'emplois créés ou maintenus. En effet, la cible de 37 emplois semble très idéaliste quand aujourd'hui seuls 5 emplois identifiés comme soutenus par l'aide LEADER. De plus, les montants alloués par projets sont plus faibles que ceux ciblés au début du programme. Enfin, les montants payés à ce jour sont relativement faibles en comparaison aux montants attribués.

## Tendance pour l'avenir

Cette évaluation à mi-parcours laisse entendre que le GAL du Chinonnais a la capacité de dépenser l'ensemble de sa maquette financière d'ici la fin du programme si le rythme de croisière se maintient. Même si un nombre moins important de projets ne devrait voir le jour, à l'avenir les projets seront de plus grandes envergures et pourraient avoir un impact plus grand sur le territoire.

## Annexe 1 : évolution de la maquette financière sur la première période

Sous mesure	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2023 - FEADER		
		Convention	Avenant n°2	Avenant n°4
19.2	1	150 000 €	200 000 €	246 875 €
19.2	2	150 000 €	150 000 €	100 000 €
19.2	3	110 000 €	110 000 €	60 100 €
19.2	4	150 000 €	100 000 €	203 025 €
19.2	5	150 000 €	100 000 €	60 000 €
19.3	6	40 000 €	40 000 €	20 000 €
19.4	7	250 000 €	200 000 €	210 000 €
<b>Total</b>		<b>1 000 000 €</b>	<b>900 000 €</b>	<b>900 000 €</b>

## Annexe 2 : tableau d'évaluation à mi-parcours

EVALUATION A MI-PARCOURS														
	FICHE-ACTION 1		FICHE-ACTION 2		FICHE-ACTION 3		FICHE-ACTION 4		FICHE-ACTION 5		FICHE-ACTION 6		FICHE-ACTION 7	
	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20	Cible	Réalisé au 29/02/20
Nbr dossiers programmés dont nbr d'études	10	4	10	3	4	1	10	8	6	1	4	0	6	4
Montant total attribué	15 000,00	99 396,00	15 000,00	35 011,48	13 134,08	13 134,08	143 727,67	18 326,20	18 326,20	0,00	0,00	0,00	41 666,00	136 893,12
Montant moyen de sub attribué	24 849,00	24 849,00	27 500,00	11 670,49	27 500,00	13 134,08	17 965,96	25 000,00	18 326,20	10 000,00	10 000,00	#DIV/0!	41 666,00	34 223,28
Montant moyen dépenses publiques (hors top-up)	18 750,00	31 061,25	18 750,00	14 589,49	34 375,00	16 417,60	18 750,00	22 457,45	31 250,00	22 907,75	12 500,00	0,00	52 083,00	40 397,22
Type de bénéficiaire: coll. territoriales		69 396,00		6 765,48		0,00	69 596,01		0,00		0,00			136 893,12
Type de bénéficiaire: asso		0,00		28 246,00		13 134,08	44 131,66		0,00		0,00			0,00
Type de bénéficiaire: entreprises		30 000,00		0,00		0,00	30 000,00		18 326,20		0,00			0,00
Echelle : Pays du Chinonais		0,00		4 018,48		13 134,08	34 321,66		18 326,20		0,00			136 893,12
Echelle : CC CVL		30 000,00		0,00		0,00	62 206,01		0,00		0,00			0,00
Echelle : CC TVV		69 396,00		28 246,00		0,00	47 200,00		0,00		0,00			0,00
Echelle : CC TVI		0,00		2 747,00		0,00	0,00		0,00		0,00			0,00
Nbr territoires engagés ds actions de coopé											4			0
Nbr d'acteurs locaux engagés ds actions de coopé														0
Nbr de dossiers payés		2		2		0	4		0		0			3
Montant total payé		39 396,00		6 765,48		0,00	40 815,48		0,00		0,00			100 579,68
Montant moyen payé		19 698,00		3 382,74		#DIV/0!	10 203,87		#DIV/0!		#DIV/0!			33 526,56
Filières soutenues														
Tourisme		4		0		1	0		0		0			0
Agriculture		0		2		0	2		0		0			0
Artisanat		0		2		0	1		1		0			0
Commerces de proxi		0		1		0	2		0		0			0
ESS		0		0		0	2		0		0			0
Industrie		0		1		0	1		0		0			0
Projet contribuant à la préservation ressources et/ou limitation impact de l'activité sur l'environnement		1		0		0	4		1		0			0
Projet ayant permis la mise en place d'un nouveau service, d'un nouveau produit		2		0		0	3		1		0			0
Nbr emplois créés		2		0		0	1		0		0			1
dont femmes		1		0		0	1		0		0			1
dont hommes		1		0		0	0		0		0			0
Nbr emplois maintenus		0		0		0	1		0		0			0
dont femmes		0		0		0	1		0		0			0
dont hommes		0		0		0	0		0		0			0
Nbr emplois total		5		7		4	5		15		1			1
dont femmes		1		0		0	2		0		0			1
dont hommes		1		0		0	0		0		0			0